



Contrat de rivière Dyle-Gette
Matinée d'information et d'échanges : « Hydroélectricité : questions-réponses »
Mardi 26 novembre 2013 – Incourt

Programme

9h : Accueil des participants : café et boissons + farde de documentation

9h15 à 9h30 - Mot du Président du Contrat de rivière Dyle-Gette

Marc Bastin, Province du Brabant en wallon - Député provincial en charge des cours d'eau.

9h30 à 9h50 – Le « facilitateur » en Hydroénergie

Johanna d'Hernoncourt, APERE (Association pour la promotion des énergies renouvelables) -
Facilitateur Hydroénergie pour la Région wallonne (DGO4)

- le point de vue de l'APERe ; les missions du facilitateur « hydro »
- le vade-mecum du candidat à la réhabilitation d'un site hydroénergétique
- les motivations et les difficultés rencontrées par les propriétaires demandeurs
- l'inventaire des anciens sites « hydro » en Wallonie ; le cas du bassin Dyle-Gette

9h50 à 10h10 – Aspects législatifs et point de vue de la DGARNE

Patrice Orban : Service Public de Wallonie – DGARNE - Direction des cours d'eau non navigables –
Responsable de la Cellule gestion intégrée

- la législation en vigueur (Permis environnement, loi CENN, dispositions internationales (Décision Benelux, DCE, Natura 2000, règlement anguille))
- les principaux impacts de l'hydroélectricité sur le milieu aquatique
- la circulaire pour la mise en œuvre de nouveaux projets hydroélectriques sur les cours d'eau de 1^{ère} catégorie comme point de vue du SPW – DGO3 pour minimiser les impacts environnementaux.

10h10 à 10h30 – Point de vue des pêcheurs

Frédéric Dumonceau, Directeur de la Maison de la Pêche

- le point de vue du secteur de la pêche sur la question de l'hydroélectricité

10h30 à 11h15- Séance de questions-réponses

11h15 à 11h45 - Pause « café »

11h45 à 12h05 – projet Leader « Le Pays Burdinale-Mehaigne a de l'énergie : valorisation de l'énergie hydraulique de nos cours d'eau »

Frédéric Praillet, GAL Burdinale-Mehaigne - chargé de mission pour le projet « énergie »

- sensibilisation des candidats à la réhabilitation d'un site hydro-énergétique aux aspects réglementaires, techniques et environnementaux de l'hydroélectricité.
- inventaire des sites hydrauliques à Braives-Burdinne-Héron-Wanze
- étude du potentiel hydroélectrique de la zone + étude de préfaisabilité sur 2 sites
- difficultés rencontrées et évolution du projet

12h05 à 12h25 – la Dyle à Genappe : un cas concret dans le bassin Dyle-Gette

Stéphane Verraes, bureau d'étude Merytherm

- Inventaire des sites hydro potentiels à Genappe
- Présentation de réalisations ou projets en cours sur la Dyle et la Grande Gette

12h25 à 13h00- Séance de questions-réponses

A partir de 13h, buffet froid et verre de l'amitié